

DECISION N° 2026-036

## Modification contractuelle n°3 au marché Maitrise d'œuvre pour l'agrandissement du casier plâtre et création d'un casier de stockage de déchets ultimes au CETRAVAL de Malleville sur le Bec

Le Président du Syndicat de Prévention Collecte et Valorisation dans l'Ouest du Département  
de l'Eure (PRECOVAL),

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020, rendue exécutoire le 30 septembre 2020, confiant au Président les délégations relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur ou égal à 214 000 € ainsi que toute décision concernant les modifications de marchés qui n'entraînent pas une évolution du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision du président du 11 septembre 2023, rendue exécutoire le même jour, attribuant le marché de « Maitrise d'œuvre pour l'agrandissement du casier plâtre et création d'un casier de stockage de déchets ultimes au CETRAVAL de Malleville sur le Bec » 2023-SDOM-009 à la société SAS BETA ENVIRONNEMENT ;

Ayant connaissance des besoins de la collectivité ;

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : De passer une modification contractuelle n°3, ayant pour objet de réaliser une modification de la clause de révision des prix du marché à savoir : Les prix sont révisés mensuellement par application aux prix du marché d'un coefficient Cn donné par la formule :  $C_n = 15.0\% + 85.0\% (ING(n) / ING(o))$

**Article 2** : Cette modification est sans incidence sur le montant global du marché.

Fait à Bernay le 8 mars 2026,

Par délégation du Comité Syndical,

Le Président  
Jean-Pierre DELAPORTE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.